

DELIBERATION N°2024-25_026
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 28 novembre 2024

3. Budget de la formation 2025

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 22
Membres présents : 13	
Membres représentés : 9	Pour : 22
Total : 22	Contre : 0

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable sur le budget de la formation 2025.

Besançon, le 28 novembre 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services



Thierry Camus

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
-Budget de la formation 2025

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*

Budget Formation Exercice 2025

CFVU du 28 novembre 2024



Préambule



Le contexte du budget initial 2025 :

- ✓ Des contraintes financières nationales fortes.
- ✓ Le maintien des moyens dédiés à la formation dans notre établissement.

Le processus budgétaire du budget 2025



**Pôle 1 :
Pilotage,
Finances et
moyens**

**Pôle 2 :
Formation et Vie
étudiante**

**Pôle 3 :
Recherche
et
Valorisation**

**Pôle 4 :
Relations
humaines et
Sociales**

**Pôle 5 :
Rayonnement
International, Art,
Culture et
Communication
Scientifique**

**Pôle 6 :
Partenariat
Socio-
économique
et Innovation**

- 9 Juillet 2024 : débat orientation budgétaire au CA ;
- Juillet 2024 : envoi de la lettre de cadrage ;
- Septembre 2024 : élaboration des budgets par les niveaux 2 (UB) et vote des conseils de gestion ;
- Début octobre 2024 : saisie du budget 2025 d'octobre à mi-novembre puis derniers arbitrages ;
- Automne 2024 : dialogue de gestion composantes/collegiums ; finalisation de la campagne d'emplois 2025
- Début décembre 2024 : envoi du projet de budget initial 2025
- 17 décembre 2024 : vote du budget initial 2025 ;
- Début janvier 2025 : exécution du budget.

La part formation du budget 2025



- Soutien aux services communs :
 - Service Commun de Documentation (SCD) : 464 500 €
 - Service Orientation Stage Emploi (SOSE) : 74 300 €
 - Service pilotage et contrôle de gestion (PCG) : 9 000 €

- **Total soutien aux services communs : 547 800 €**

- Appui aux dispositifs spécifiques :
 - Tests de langues : 19 000 €
 - Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) : 5 400 €
 - Participation UFC aux frais de déplacement des étudiants : 4 500 €
 - Centre de certification : 8 700 €

La part formation du budget 2025

- Appui aux dispositifs spécifiques :
 - Loi ORE dispositif Oui Si (pour les CEE) : 60 000 €
 - Complément financement doctorants ENS : 25 000 €
 - CMI : 30 000 €
 - Licences diverses 45 900 €
 - DN MADE : 2 500 € (nouveau 2024)
 - Licences diverses 45 900 €
 - Loi ORE Oui Si (fonctionnement) Voltaire : 27 000 €

- **Total appui aux dispositifs spécifiques : 228 000 €**

- **Total part formation € : 775 800 €**

- Pour information : contrats étudiants : 416 250 €

La part vie étudiante du budget 2025



La part vie étudiante du budget 2025

➤ Soutien aux services communs :

- Maison des étudiants (MDE) : 67 100 €
- Service Santé Etudiant (SSE) : 55 000 €

➤ **Total soutien aux services communs : 122 100 €**

- Appui aux dispositifs spécifiques :
 - Crédits actions diverses CFVU : 10 000 €
 - Projets étudiants : 20 000 €

- **Total appui aux dispositifs spécifiques : 30 000 €**

- **Total part vie étudiante € : 152 100 €**

Merci de votre attention

